



36

Mai 2025



BILLOM
Communauté



**Livradois-
Forez**
PÉRIODIQUE NATUREL
RÉGIONAL
EN AUVERGNE

Chères Olliéroises, chers Olliérois,

En ce début d'été, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme que je m'adresse à vous pour ce dernier bulletin municipal avant la période de réserve en vue des prochaines élections municipales.

Notre commune est en pleine transformation, et je suis heureuse de partager avec

v o u s
plusieurs
b e l l e s
avancées qui
témoignent
de notre
dynamisme et
de notre
engagement
collectif.

L e s
travaux sur la
place de
l'église ont
d é b u t é ,
marquant une
é t a p e
importante
pour l'avenir
de notre
village.

Deux projets majeurs y sont menés en parallèle :

* La rénovation de l'église, symbole fort de notre patrimoine, qui illustre notre volonté de préserver et de transmettre aux générations futures un héritage précieux. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont soutenu ce projet en participant à la collecte organisée par la Fondation du Patrimoine. Grâce à votre générosité, 12 000 euros ont été réunis pour contribuer à cette belle aventure collective.

* Le projet du bâtiment de Bouchut, qui incarne notre volonté de dynamiser le cœur de notre commune. Ce lieu à multiples vocations accueillera à la fois un futur bar-hôtel-restaurant pour

renforcer l'attractivité du centre-bourg et des espaces destinés aux associations et aux habitants, favorisant les échanges et les initiatives locales à l'instar de l'épicerie associative. Actuellement installée à l'Archou, cette épicerie, déjà portée par 65 familles engagées, retrouvera sa place dans le bâtiment de Bouchut dès la fin des travaux, poursuivant son rôle essentiel de service collectif au sein de notre commune en valorisant le travail de nos producteurs locaux. Je vous encourage à pousser la porte de cette épicerie, où Julie et Victor, nos maraîchers Olliérois, ainsi que Myriam Grasset sont présents les vendredis soir de 17 heures à 19 heures. Vous pouvez acheter leurs légumes frais et gourmandises sans besoin d'être adhérent, une belle opportunité de consommer local et de soutenir nos producteurs. Le G A E C Famille Champeix et Adrien Durand, deux autres producteurs olliérois, y proposent également leurs produits à l'épicerie.

Ces deux chantiers, qui allient préservation du patrimoine et aménagement pour l'avenir, traduisent l'engagement fort de notre municipalité à faire évoluer notre commune tout en restant fidèle à son histoire.

Je souhaite également saluer, avec reconnaissance et admiration, l'engagement des associations locales, qui font vivre notre commune tout au long de l'année. Grâce à leur dynamisme, leur créativité et leur dévouement, notre village est animé, chaleureux et accueillant.

Elles pourront d'ailleurs présenter leurs activités lors de la 4^{ème} fête des associations, qui se tiendra le 13 septembre prochain.

Avant cela, plusieurs rendez-vous festifs sont à noter :

* L'inauguration de la nouvelle table de tennis de table, le 21 juin à 11h

* La soirée cinéma en plein air, le 11 juillet à 21h30

Et bien sûr,

* Les festivités du 14 juillet, qui rassembleront petits et grands pour une journée et une soirée de convivialité et de partage.

Enfin, permettez-moi de prendre un instant pour vous dire merci.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ce mandat. Merci à l'ensemble du conseil municipal pour son accompagnement, son engagement et sa disponibilité sans faille pendant ces cinq années. Ensemble, nous avons travaillé avec dévouement, cœur et conviction pour faire avancer notre commune, dans le respect de chacun et avec la volonté constante d'œuvrer avant tout pour le bien commun.

Je vous souhaite un très bel été, riche en rencontres, en découvertes et en moments de partage.

Au plaisir de vous croiser dans notre beau village,

Karine Joncoux
Maire

Édito



A MÉNAGEMENT D'UN ESPACE CINÉRAIRE AU CIMETIÈRE : un projet pensé pour répondre aux besoins de la population

À la fin de l'année 2024, la commune a lancé une étude approfondie concernant l'aménagement d'un espace cinéraire au sein de notre cimetière, projet porté à la fois par une demande croissante des habitants et une volonté de répondre aux évolutions des pratiques funéraires.

Qu'est-ce qu'un espace cinéraire ?

Un espace cinéraire est une zone dédiée à la dispersion des cendres ou à leur inhumation dans des urnes funéraires après la crémation. Ce type d'aménagement permet aux familles de déposer les cendres de leurs proches décédés de manière respectueuse, tout en répondant à une pratique de plus en plus courante face à la hausse des crémations. Il peut inclure des dispositifs comme des cavurnes, des emplacements pour urnes, ou encore des structures collectives comme des colombariums.

Une demande de la population et une réponse à la réglementation

Ce projet répond à une double nécessité : d'une part, il émane des nombreuses demandes des habitants, de plus en plus nombreux à opter pour la crémation, et d'autre part, il respecte la réglementation en matière de gestion funéraire.

La loi encadre strictement la gestion des cendres, en autorisant leur dispersion dans des espaces dédiés ou leur conservation dans des cavurnes ou colombariums, mais toujours dans le respect du cadre législatif, afin d'assurer une gestion digne et respectueuse.

Un peu d'histoire : d'une nature sereine à une minéralisation austère

Jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, le cimetière était au cœur de la vie de la commune, souvent situé autour de l'église, ayant un aspect naturel mélangeant zones en herbe, fleurs, arbustes... Les cimetières étaient alors jardinés. L'arbre y était bien présent car véhiculant une symbolique importante : le chêne pour la pérennité et l'attachement familial, le saule pleureur évocateur du deuil, l'acacia, le cyprès et le lierre symbolisant l'immortalité, le buis, la permanence de la vie...

Quelques intentions pour la palette végétale : vers un cimetière jardiné

Faire du cimetière un espace végétalisé
Identifier une palette végétale porteuse d'identité
Établir une cohérence entre patrimoine bâti et patrimoine végétal
Réserver une place aux plantes symboliques et historiques

Les vieux cimetières sont une mine de plantes vivaces exceptionnelles, la flore traditionnelle sauvage ou cultivée est adaptée au sol et au climat, elle permet de limiter les achats de végétaux, la pression d'entretien et la consommation d'eau et d'intrants.



Des travaux en plusieurs phases

Les travaux d'aménagement se dérouleront en plusieurs phases, afin de répondre progressivement aux besoins de la population et à la diversité des demandes. À terme, plusieurs espaces distincts seront créés, comprenant :

Un espace de dispersion des cendres, où les proches pourront disperser les cendres de manière symbolique et respectueuse.

Un espace avec caverne pré-aménagée, où la caverne (un petit caveau destiné à recevoir les urnes) sera déjà installée, offrant ainsi aux familles une solution prête à l'emploi.

Un espace avec emplacement pour caverne, où l'emplacement est prévu, mais c'est aux familles de fournir et d'installer la caverne qui accueillera leurs urnes.

Un espace pour l'enfouissement d'urnes biodégradables, offrant une solution écologique pour les familles soucieuses de respecter l'environnement.

Un columbarium, qui regroupera des niches permettant la conservation des urnes de manière collective.

Un emplacement choisi pour son développement

Ces aménagements seront réalisés dans la partie du nouveau cimetière où des reprises de terrains ont déjà été effectuées, garantissant ainsi une intégration harmonieuse dans l'espace existant et une gestion optimisée des surfaces.

Une réponse aux nouvelles attentes des familles

Cet aménagement marque une évolution dans l'accueil des familles et répond aux pratiques funéraires modernes, tout en respectant les traditions et les attentes légitimes des habitants. Les premières phases des travaux devraient débuter en 2025, et la commune reste à l'écoute de ses citoyens pour tout complément d'information ou suggestion.

Reprise des concessions abandonnées : une procédure nécessaire pour optimiser l'espace

En parallèle de l'aménagement de l'espace cinéraire, la commune va également entamer dans les prochains mois une procédure de reprise des concessions abandonnées

dans l'ancien cimetière. Cette démarche vise à libérer des espaces et à permettre une gestion plus rationnelle du cimetière, tout en respectant les familles et les défunts concernés.

La procédure de reprise consiste à identifier les concessions dont l'entretien a été abandonné depuis plus de 30 ans, conformément à la réglementation en vigueur. Les familles des défunts seront contactées par la mairie pour leur permettre de manifester leur souhait de conserver ou de reprendre l'entretien de la concession. Si aucune réponse n'est donnée dans un délai défini, la commune pourra procéder à la reprise administrative de la concession, permettant ainsi de réutiliser les emplacements pour de nouvelles inhumations.

Cette opération, bien que délicate, est essentielle pour maintenir un cimetière dans de bonnes conditions, optimiser l'utilisation de l'espace et répondre à la demande croissante d'emplacements. La commune mettra tout en œuvre pour informer au mieux les familles concernées et leur offrir les solutions les plus adaptées.

Création d'un espace cinéraire

- 1

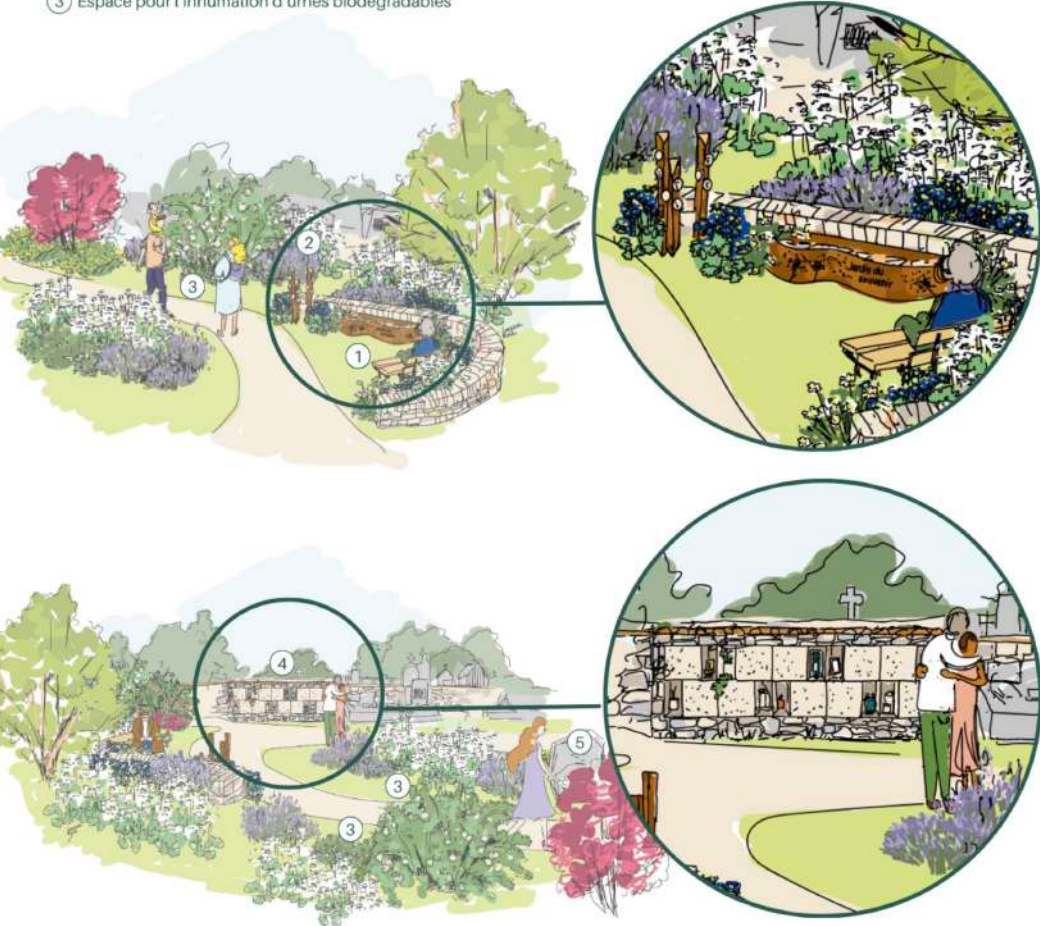
Jardin du souvenir - Espace de dispersion des cendres
- 2

Totems portes-épitaphes
- 3

Espace pour l'inhumation d'urnes biodégradables
- 4

Columbarium
- 5

Espace cavernes



LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Travaux de l'église : c'est enfin parti !

Après de longues années d'attente, les premiers échafaudages ont fait leur apparition sur la place de l'église, marquant le lancement tant attendu des travaux de restauration de notre édifice.

Ce chantier, préparé de longue date, mobilisera plusieurs entreprises spécialisées dans la sauvegarde du patrimoine : **L'entreprise Geneste**, basée à Clermont-Ferrand, interviendra sur le lot maçonnerie. **L'entreprise Velay Couverture Charpente**, implantée à Blavozy (43), prendra en charge le lot charpente-couverture. Enfin, **l'entreprise Bodet Campanaire**, également clermontoise, assurera la restauration du clocher et du système campanaire.

Le montant total des travaux s'élève à **528 537 € HT**. Ce projet ambitieux est soutenu par plusieurs partenaires financiers :

L'État, via la **DRAC** : **132 134 €**,

La **DSIL** (Dotation de soutien à l'investissement local) : **78 134 €**,

Le **Conseil régional** : **84 565 €**.

Nous sommes encore dans l'attente d'une subvention du **Conseil Départemental**.

Le reste à charge pour la commune sera couvert par :

Les **dons** versés à la **Fondation du patrimoine** : **12 000 €**. Un **emprunt bancaire** de **80 000 €**, des **fonds propres** de la commune.

Ce chantier marque une étape essentielle dans la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine local. Nous remercions l'ensemble des financeurs et tous les habitants qui, par leur contribution, rendent cette restauration possible.

Travaux de la réhabilitation de Bouchut : un chantier qui avance malgré les imprévus

Après plusieurs mois de préparation, les travaux de réhabilitation du site de Bouchut débutent enfin. Ce projet joue un rôle clé dans la redynamisation de notre bourg. Bien que le chantier ait pris un certain retard en raison de la phase complexe de consultation des entreprises et des imprévus liés à la découverte d'amiante supplémentaire lors des diagnostics avant travaux, la démolition de la partie menuiserie est prévue pour débuter début juin.

Ce projet mobilise de nombreuses entreprises spécialisées dans divers domaines :

Lot	Entreprise	Montant HT
Maîtrise d'œuvre	Ar.Ter Architecture, Clermont-Fd - Igetec, Aurillac	120 520,00 €
Désamiantage - Déplombage - Démolition	DMA, Aubière - Auvergne Bâtiment Désamiantage, Mirefleurs - Entreprise genestier, La Chapelle-Agnon	70 129,30 €
Terrassement VRD	SARL Bas Livradois, La Croix-Saint-Guillaume	12 489,22 €
Démolition & Gros œuvre	Entreprise genestier, La Chapelle Agnon	216 568,35 €
Charpente - Ossature bois	Construction Bois Alternative, Billom	104 676,68 €
Couverture	Construction Bois Alternative, Billom	78 361,92 €
Menuiseries extérieures bois	Construction Bois Alternative, Billom	113 907,59 €
Menuiseries intérieures bois	Atelier H, Clermont-Ferrand	54 008,05 €
Agencement réemploi	Maison Tournesol, Toulouse	16 003,86 €
Serrurerie	MSB, Brassac Les Mines	7 325,00 €
Cloison sèche - Faux plafond - Peinture - Enduit	SA Bonglet, Clermont-Ferrand	146 910,51 €
Carrelage - Faïence (estimatif)	En cours de consultation suite à liquidation judiciaire de l'entreprise retenue	38 468,55 €
Electricité	IBE Electricité, Gerzat	117 478,24 €
Plomberie - Chauffage bois - Sanitaire	SARL Chabanat, Trézioux	188 391,00 €
Équipement de cuisine	Bonnet Thirode, Clermont-Fd	42 626,68 €
Enduit extérieur	ASKA Façades, Issoire	26 000,00 €
Coût total HT		1 353 864,95 €

Plan de financement prévisionnel pour le bâtiment BOUCHUT

Le financement du chantier est assuré par plusieurs partenaires :

Financeurs	Montant sollicité ou acquis	Pourcentage
État- Fond Vert	527 000,00 €	38,93 %
Conseil départemental - FIC	110 232,00 €	8,14 %
Conseil Régional - Tourisme	100 000,00 €	7,39 %
Conseil Régional - Bonus ruralité	80 000,00 €	5,91 %
Conseil départemental - Tourisme	60 000,00 €	4,43 %
Région - Bois Local	37 080,00 €	2,74 %
ADEME via TE63 - Chaufferie bois	20 286,00 €	1,50 %
Conseil départemental - Chaufferie	7 245,00 €	0,54 %
Billom Communauté	21 250,00 €	1,57 %
Total financements publics	963 093,00 €	71,14 %
Emprunt	190 000,00 €	14,03 %
Fonds propres	200 771,95 €	14,83 %
Total autofinancement	390 771,95 €	28,86 %
Coût total HT	1 353 864,95 €	100,00 %



Consciente des enjeux financiers, l'équipe municipale a fait le choix de réajuster certains aspects du projet afin de rester dans un budget soutenable, sans compromettre la qualité ni la finalité du lieu. Ainsi, la terrasse initialement prévue a été supprimée, la configuration de la cuisine a été revue pour éviter l'installation coûteuse d'un monte-charge, et une partie du matériel déjà disponible dans l'ancien restaurant de l'Archou sera réemployée. Ces décisions permettent de limiter l'emprunt nécessaire au financement des travaux. Par ailleurs, les loyers futurs versés par l'exploitant du restaurant permettront de rembourser cet emprunt, assurant une gestion financière responsable et équilibrée.

Mise en place d'équipements sportifs : un projet évolutif

Le projet d'aménagement d'un terrain multisport, initialement prévu, a dû être abandonné pour le moment en raison de **problématiques d'urbanisme**. En effet, le terrain envisagé au départ se situe en zone agricole, ce qui rend impossible la réalisation du projet dans cet emplacement.

Afin de respecter les règles d'urbanisme, il est désormais nécessaire de trouver un terrain situé en **zone U** dans le bourg, de préférence à proximité de l'école, afin de faciliter l'utilisation de l'équipement par les enfants et de promouvoir

une approche intergénérationnelle de la pratique sportive. De plus, les **dépenses imprévues liées aux travaux de la boulangerie** ont également contribué à l'ajournement temporaire du projet.

Cependant, en attendant la réalisation de ce terrain multisport, la commune a souhaité offrir une alternative ludique et sportive à ses habitants. Ainsi, une **table de tennis de table** a été installée près de la salle polyvalente, accessible à tous, petits et grands. Ce nouvel équipement permettra de favoriser la pratique sportive de manière conviviale et accessible, dans l'attente d'un projet de plus grande envergure.

En parallèle du chantier, la commune recherche activement des porteur-e-s de projets motivé-e-s pour faire revivre ce lieu emblématique. Le site de Bouchut offre un véritable potentiel pour qui souhaite s'inscrire dans une démarche locale, dynamique et durable. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la mairie pour en savoir plus.

La commune encourage les riverains à faire preuve de patience et de compréhension face aux désagréments occasionnés par l'ensemble des travaux.

L'inauguration de cette table de tennis de table aura lieu

samedi 21 juin à 11 h

Un événement à ne pas manquer, auquel la municipalité vous invite chaleureusement ! Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment sportif et convivial.



Boulangerie communale : une reprise au pas de course !

Ce début d'année n'a pas été de tout repos pour notre boulangerie. Suite à l'incendie du four, il a fallu réagir vite : son remplacement s'est imposé comme une évidence, mais non sans conséquences. En effet, cette intervention a nécessité des travaux de mise aux normes et d'embellissement du fournil, à réaliser dans des délais très serrés.

Heureusement, la mobilisation a été à la hauteur du défi. Samuel et Bruno, nos agents communaux, ont su adapter leur emploi du temps et se rendre pleinement disponibles pour accompagner ces travaux. Leur implication active a été précieuse, et nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Dans un souci de sobriété énergétique et de maîtrise des coûts, la commune a opté pour un nouveau four de capacité plus modeste, répondant aux besoins de production tout en limitant la consommation. Sur les conseils des professionnels du secteur, c'est l'énergie électrique qui a été retenue comme la solution la plus adaptée à notre contexte.

Coût des travaux :

Démontage de l'ancien four : 3 200 € HT

Installation d'un plafond coupe-feu : 2 930 € HT

Remise en état des murs : 5 338 € (non soumis à la TVA)

Travaux d'électricité : 3 184 € HT

Travaux de plomberie : 1 381 € (non soumis à la TVA)

Nouveau four : 37 900 €

Une demande de subvention a été déposée en urgence auprès de la Région pour soutenir cette opération, à hauteur de 13 209 €.



En complément, une déclaration de sinistre a été transmise à notre assurance, et une demande d'indemnisation est actuellement en cours d'instruction.

D'ici l'été, de nouveaux travaux, qui avaient été envisagés avant l'incendie du four, viendront compléter l'aménagement du bâtiment.

Il est prévu de créer une ouverture entre le rez-de-chaussée de l'appartement – actuellement utilisé comme salon de thé – et la cour extérieure. Cette intervention poursuit deux objectifs : d'une part, permettre une séparation claire entre la partie logement et le commerce, rendant ainsi le logement totalement indépendant ; d'autre part, améliorer la luminosité naturelle de cette pièce, aujourd'hui un peu sombre.

Coût estimatif des travaux :

Création de l'ouverture : 3 450 € HT

Installation de la porte : 2 300 € HT

Reprise intérieure des murs : 410 € HT

BUDGET

Fonctionnement 2024 : des résultats solides

Dépenses de fonctionnement :

453 819 €

Recettes de fonctionnement :

575 238 €

Résultat comptable de l'exercice :

+ 121 419 €

Ces chiffres confirment une bonne gestion de l'année 2024 et renforcent les capacités d'investissement de la commune pour 2025.

Fiscalité : stabilité et responsabilité

Une fois encore, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. Les taux restent donc inchangés :

- TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) : 37,01 %
- TFPNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) : 97,13 %
- TH (taxe d'habitation sur les résidences secondaires) : 8,83 %

Dans une logique de dynamisation du bâti existant, et afin de lutter contre la vacance des logements, la commune a également décidé, en lien avec la commission communale des impôts directs, de mettre en place une taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) à compter de 2026.

Budget 2025 : des finances saines pour poursuivre les projets structurants

L'année 2025 débute sous de bons auspices pour la commune, avec un excédent d'exploitation s'élevant à 383 958 €, soit 30 292 € de plus qu'à la clôture de l'exercice 2023. Après une année 2024 marquée par de bons résultats en fonctionnement, avec un excédent de plus de 120 000 €, le déficit exceptionnel enregistré en 2023 est désormais largement résorbé.

Les dotations de l'État sont également en hausse en 2025,

passant de 130 869 € en 2024 à 182 405 €, soit une augmentation de 51 536 €. Cette progression s'explique en grande partie par l'attribution, pour la première fois, d'une part de la dotation de solidarité rurale, jusque-là non perçue par la commune.

Grâce à cette situation budgétaire saine et à un taux d'endettement toujours faible, la commune peut envisager de nouveaux investissements sans mettre en péril son équilibre financier. Le recours à l'emprunt reste possible et maîtrisé, ce qui permet de poursuivre en toute sérénité les grands chantiers en cours et à venir.

Les principaux projets d'investissement pour 2025 :

Travaux de rénovation de l'église

Travaux sur le site de Bouchut

Travaux de la boulangerie

Démarrage de l'aménagement d'un espace cinéraire au cimetière

Poursuite du projet « Quelle nature chez moi ? »

Sensibilisation à la biodiversité aquatique

Notre association, en lien avec la mairie de Saint-Jean-des-Orlières, porte une action globale de sensibilisation des habitants à la biodiversité présente sur le territoire communal et a, cette année scolaire, axé son projet plus particulièrement sur **la préservation des espèces animales et végétales des milieux aquatiques, en partant d'une mare**, accessible pour le public et située au hameau de la Garde. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par Solenne Muller, la bien nommée *Mme Grenouille*, naturaliste spécialisée de Haute-Loire, qui a rendu un rapport d'expertise et de conseil à la suite de sa visite de la mare à l'automne dernier. Après nous avoir expliqué l'intérêt écologique des mares et des zones humides d'une manière générale, elle a réalisé un diagnostic spécifique de la mare de La Garde et fait part de ses préconisations en matière d'entretien et de préservation de celle-ci. Notre idée est, qu'à partir de ce travail, chacun puisse avoir les clés pour préserver les mares et les zones humides présentes à proximité de chez eux.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, et souhaitez avoir accès au rapport de Mme Grenouille, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante
olleroise.nature@gmail.com

Nous avons la chance d'être également accompagnés par deux naturalistes Ollérois : Janet Delmas et Thibaut Delsinne, qui ont, le 12 avril dernier, animé une sortie tout public sur le site de la mare de La Garde. Une trentaine de personnes, toutes générations confondues, ont pu ainsi écouter Janet, forte de ses talents de conteuse et de son expérience de création d'une mare au Centre d'Ailleurs au hameau de Chavarot, expliciter comment préserver une mare, mais aussi pu observer les espèces animales présentes dans la mare grâce à Thibaut qui muni d'une combinaison



adaptée pour se déplacer dans l'eau a pu puiser des tritons alpestres et tritons palmés, mais également un gros têtard d'Alyte accoucheur, des Gerris (punaises marchant sur l'eau), un Dytique (gros coléoptère prédateur), plusieurs petits coléoptères aquatiques, des larves de Diptères et d'Odonates, des araignées terrestres mais qui vivent dans les zones humides et chassent sur l'eau,



des petits mollusques bivalves et de petits escargots aquatiques ! Toutes ces espèces ont été remises à l'eau naturellement après observation ! Nos deux naturalistes ont également proposé une sortie au mois de mai à destination des élèves de l'école de Saint-Jean-des-Orlières.

Ces animations sont gratuites pour le public. Elles ont été financées par notre association avec l'aide importante de la municipalité et de Billom Communauté.

Nous envisageons une action de préservation et d'embellissement de la mare cet automne.



Foucat 2025

Après bien des contretemps (neige le 15 mars, puis vent le 19 avril), le Foucat a pu enfin avoir lieu le 27 avril ! Là encore toutes les générations étaient présentes et ont écouté avec beaucoup d'attention la **conteuse Zaz de la compagnie Les Cailloux sauvages** nous narrer l'épopée d'un légendaire carcajou, dont l'enveloppe impressionnante a été emmenée par les enfants jusqu'au grand feu pour être brûlée avec toutes les peurs secrètes des participants ! L'hiver est ainsi derrière nous et le printemps enfin arrivé !



Une nouveauté : un après-midi jeux

Depuis quatre ans, entre octobre et juin, nous organisons **chaque mois une soirée jeux** qui voit se rassembler dans une ambiance très conviviale entre 15 et 30 personnes.

Souhaitant permettre aux plus jeunes d'y participer, mais également d'avoir un temps plus long, nous avons organisé un après-midi jeux le dimanche 27 avril en proposant des jeux de stratégie, des jeux pour les tout-petits, des **jeux d'extérieurs** ou encore un petit tournoi de pétanque !

Une trentaine de personnes sont venues partager ce temps ludique !



Forts de cette réussite, nous projetons de proposer un nouvel après-midi jeux à l'automne.

*A noter : La dernière soirée jeux de cette saison aura lieu **samedi 7 juin à la salle polyvalente !***

À venir : repas du 14 juillet

Cette année, l'Olliéroise vous proposera un **repas champêtre** autour d'un jambon à l'os cuit au barbecue !

Pensez à réserver la date du 14 juillet sur vos agendas afin de partager ensemble la fête nationale !

*Pour plus de renseignements :
ollieroise@gmail.com*

Art et Patrimoine Olliérois

La journée "Les peintres dans les rues de Saint-Jean-des-Ollières" organisée en 2024 fut un franc succès. L'Association Art et Patrimoine Olliérois a donc choisi de renouveler cet évènement culturel et artistique gratuit,

dimanche 6 juillet 2025



Cette animation, ouverte à tous les artistes (débutants, amateurs, éclairés/enfants dès 6 ans, adultes...) a pour objectif la réalisation d'une œuvre in situ en respectant le thème de l'évènement **"le patrimoine bâti de Saint-Jean"**. L'été dernier nous avons donc pu croiser des peintres en plein ouvrage, installés ça et là dans le bourg, tout au long de la journée et ce pour le plus grand plaisir des visiteurs et promeneurs. Plusieurs de leurs créations ont d'ailleurs été publiées dans le dernier bulletin municipal.

Le bourg de Saint-Jean sera rendu piétonnier pour l'occasion et les habitants qui le souhaitent, pourront ouvrir leur propriété aux artistes, comme ce fut le cas en 2024, notamment dans certains jardins. La journée se terminera par les délibérations du jury et les remises de récompenses. Forts de notre première expérience, nous allons pouvoir améliorer l'organisation et ouvrir la salle des fêtes plus tôt au public, 17 h 30 environ afin que ce dernier profite d'un temps pour découvrir et admirer toutes les œuvres réalisées durant la journée et présentées au concours. L'actualité de la commune et de ses travaux nous contraint à nous déplacer vers la mairie. On y trouvera ainsi le stand d'inscription, les informations nécessaires au déroulement de l'évènement, un plan du bourg pour se repérer, une buvette et un stand de restauration rapide ouverts toute la journée. Des activités seront organisées et rythmeront ainsi la journée : divers ateliers seront proposés dont celui de dessin/peinture pour enfants, des jeux-circuits découverte de Saint Jean et de son patrimoine, des visites guidées, expo ...

L'inscription gratuite se fera le matin même de 8 h 30 à 11 h mais nécessite une pré-inscription par mail patrimoinestjean@laposte.net ou téléphone au

06 76 82 70 39 avant le 2 juillet.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'inscription sera également possible durant toute la journée. Pour toutes informations ou pour obtenir le règlement du concours, contactez l'association Art et Patrimoine Olliérois (coordonnées ci-dessus).





Les Nouvelles d'Animapique

Notre saison a débuté cette année avec l'après-midi dansant début Avril, ce fut une belle occasion de se dégourdir les jambes et de prendre le micro pour certains. Nous remercions vivement l'animateur local MEDZZO pour sa belle prestation.

Nous continuons avec un concert du Choeur SLAVITSA à l'église pour une très belle acoustique le 17 mai.



Le 29 mai a été l'occasion pour vous de faire le vide de votre dressing et grenier en participant à notre vide-grenier qui s'est déroulé dans la traversée du bourg.

Un geste pour la planète en mettant en vente pour une seconde main ...

Dans le cadre de la SAINT JEAN, le 28 juin c'est la RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE «LA NUIT DES PIQUEURS» 8 kms,

inscriptions dès 17h00 en présence de l'école de danse de Billom qui présentera son spectacle de HIP HOP.

Le repas sera éclaté et ponctué par diverses animations artistiques (animations gratuites pour les olliérois)

Du 27 JUILLET au 10 AOÛT : nous vous présenterons notre 44^{ème} EXPOSITION d'Art et Artisanat, de plusieurs dizaines d'artistes, de 15h à 19 heures à la salle polyvalente, l'entrée est gratuite.

Le 27 JUILLET 2025: des écrivains vous présenteront leur nouvelle œuvre de 15 heures à 19 heures dans la cour de la salle des fêtes

LES RANDONNEES DE TERESA se dérouleront cette année le 3 AOÛT. Au choix 4 randonnées de 4, 8, 18 ou 25 kms sont proposées dans les chemins de notre commune ravitaillement et repas inclus pour les 18 et 25 kms

Le 12 octobre nous proposons un BROC'ENFANTS (vide grenier spécial enfants) à la salle polyvalente de 10h à 16h.

UNE SORTIE CULTURELLE ET PATRIMONIALE AU MEMORIAL DU MONT MOUCHET est prévue cet été (toute personne intéressée peut s'inscrire au mail : animapique@gmail.com ou au 06 33 96 04 65

Randonnées : tous les mercredis, tout au long de l'année, un groupe de marcheurs se retrouvent pour faire entre 8 et 12 kms sur des lieux différents chaque semaine, si intéressé

contactez-nous à animapique@gmail.com ou au

06 33 96 04 65



Cette année, **Le Commun des Piqueurs et Le Panier de la Dernière Pluie** ont décidé d'unir leurs efforts pour vous concocter une Fête de la Musique ouverte à tous les âges et toutes les sensibilités, conviviale et gratuite (concerts au chapeau)..

Samedi 21 juin, à partir de 16 heures, se succéderont, sur la placette devant la mairie de Saint-Jean

- une animation musicale destinée aux jeunes et moins jeunes débutants : **16 h**

- La chorale des GUEULES D'AILLEURS interprétera des chants des cinq continents : **17 h**

- un piano Karaoké, où vous choisirez parmi vos tubes préférés celui qui fera chavirer le cœur du public olliérois **18 h**

- 2 concerts MILLE et BONTE DIVINE : **20 h**

Et à tout moment, des tartes salées et autres préparations de la boulangerie l'Eco Pain d'abord seront à disposition à la vente, ainsi que des boissons.

D'ici le 21 juin, restez à l'affût de l'affiche qui vous dévoilera la programmation !



Ciné plein air 11 Juillet

Oyé, Olliérois Olliéroises et toutes les proches communes voisines. En collaboration avec les communes de Saint-Dier, Estandeuil et Saint-Flour-l'Étang, nous vous INVITONS à une séance cinéma plein air qui aura lieu sur la PLACE DE l'ÉGLISE à Saint-Jean-des-Ollières

VENDREDI 11 JUILLET à la tombée de la nuit 21 H 30 où nous partagerons un bon moment de rire avec la projection du film de ARTUS **UN P'TIT TRUC EN PLUS**

Venez nombreux et invitez vos amis, c'est gratuit pour les spectateurs-rices !

Association des parents d'élèves

L'association des Parents d'Elèves du RPI (le regroupement Pédagogique Intercommunal) **des trois villages Brousse, Sugères et Saint-Jean-des-Ollières œuvre toute l'année pour soutenir les projets des enseignantes, organiser des événements festifs et renforcer les liens entre familles et écoles.**

Cette année encore l'APE a permis de réunir les habitants des 3 villages, les familles et les écoles à travers divers événements :

- le repas des tripes le 11 novembre avec plus de 200 repas vendus
- le loto le 22 février qui a réuni petits et grands le temps d'une après midi
- les commandes de Gâteaux Bijou au cours de l'année
- le marché de producteurs avec la vente de plants le 18 mai
- la fête des écoles qui aura lieu le 27 juin
- la participation à la fête de Brousse le 5 et 6 juillet

Ces événements permettent de financer les transports et les sorties scolaires, le spectacle de Noël (financement des bus, du spectacle et des livres offerts à chaque enfant) pour les 110 enfants du RPI. Mais tous cela ne serait pas possible sans l'aide précieuse des bénévoles. Nous remercions chaque parent qui a donné de son temps pour que tout cela soit possible. Nous tenons à remercier nos sponsors et les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies et qui mettent à disposition leurs salles des fêtes. La particularité de notre association, c'est que les bénévoles partent à la fin de la scolarité de leur enfant dans le RPI. Cette année avec la grande vague des 21 CM2 qui rentrent au collège, nous avons une vague de bénévoles qui vont nous quitter. **Aujourd'hui nous avons besoin d'une nouvelle dynamique de parents qui souhaitent continuer à faire vivre cette association !** Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, même ponctuelles.

Si vous souhaitez nous rejoindre, poser une question n'hésitez pas à nous contacter par mail **aperpi63@gmail.com** ou venir nous parler lors de nos événements.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/aperpi63>

Arborescence

Notre association a pour but de préserver, restaurer et transmettre un patrimoine forestier vivant, riche et diversifié aux générations futures. L'association s'appuie sur la charte du Réseau des Alternatives Forestières <http://www.alternativesforestieres.org/>. Pour cela nous disposons de deux moyens d'action : La sensibilisation aux enjeux liés à la forêt (connaissance des écosystèmes forestiers et de la filière bois) et l'acquisition de parcelles que nous souhaitons gérer suivant les principes de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC). En 2024 nous avons organisé plusieurs événements : Initiation à la reconnaissance d'arbres : sortie bourgeons, sortie botanique, Apéro avec la Nef : invité par *la Scie d'Ici* pour tenir un stand et présenter notre association, Célébration de la naissance d'un nouveau collectif : La Frondaison du Haut-Forez, Initiation au diagnostic de parcelle avec Recrue d'Essence, Fête des associations de St Jean des Ollières, Initiation martelloscope avec 2 gestionnaires forestiers. Lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 février 2025, nous avons organisé avec *Relaxé Branché* une activité de grimpe d'arbres pour le plaisir des petits et des grands ! Pour ce qui est de l'acquisition de parcelles, nous avons un projet d'achat de 2.3 hectares de forêt répartis sur 2 parcelles : Une parcelle de 2.1 ha avec une partie en futaie irrégulière à dominante résineuse (sapins et épicéas), clairsemée de quelques feuillus, et une partie en futaie régulière de Douglas et sapins (gros bois). Présence de régénération naturelle. Une parcelle de 0.2 ha en futaie irrégulière à dominante de pins sylvestres avec un sous étage de hêtres et de sapins. La grande parcelle est l'exemple même de ce qui est rasé à blanc en ce moment, pour obtenir un gain économique immédiat, une aide à la replantation (en monoculture de résineux) et ne pas laisser grossir trop les arbres qui n'intéresseraient alors plus l'industrie. Elle est pourtant aussi l'exemple même d'une forêt de résineux avec un début de diversité qui ne demande qu'à être accompagnée (selon les principes de la sylviculture mélangée à couvert continu) pour rester une forêt vivante, qui deviendrait de plus en plus productive et résiliente. Tout en conservant un habitat précieux pour la faune et la flore, et de la fraîcheur ! De plus elle possède déjà quelques gros arbres, et nous envisageons si nous l'acquérons d'en laisser une partie en libre évolution pour participer à "la trame vieux bois" mise en place par le Parc du Livradois Forez.

Retrouvez l'ensemble des détails de notre projet et participez sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/association-arborescence/collectes/financez-2-ha-de-foret-a-preserver-en-auvergne>. Venez nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles, à l'Archou à 18h45.

Prochaine réunion le mardi 3 juin.

Trail des Piqueurs 2025

Près d'un millier de téméraires s'affrontent sur les pentes de Courdeloup et de la Garde.

Saint-Jean-des-Ollières, 30 mars ; un départ à la frontale, par un petit 0°, les chemins boueux, les embûches redoutables des différents parcours n'ont nullement entamé l'enthousiasme des coureurs venus en nombre pour cette quatorzième édition du Trail. Avec **927 participants** au total, cette année marque une nouvelle progression pour cet événement devenu incontournable dans le Livradois.

Dès 7 h, les plus courageux s'élançaient sur le terrible 52 km, en solo (247 au départ, 228 classés) ou en relais à deux (28 équipes, 26 classées). Deux heures et demie plus tard, à 9h30, 393 participants prenaient le départ du 25 km (375 classés), avant d'être suivis à 10h par les 231 coureurs du 11 km, dont 230 ont franchi la ligne d'arrivée. Sur les 927 partants, 885 ont été classés sur l'une des trois distances.

Autre temps fort de la journée, trois Joëlettes accompagnées d'une trentaine de tireurs bénévoles ont pris part à l'aventure pour la sixième année. Deux d'entre elles étaient occupées par des adultes en situation de handicap, du Foyer des Roches, parrainé par le Trail des Piqueurs, la troisième par un enfant de l'association Everest en Sable. Le parcours de 11 km comprenait l'ascension du pierrier de la Garde.

Enfin, 56 randonneurs arpentaient à leur rythme le parcours marche, en solo, en famille ou entre amis, dans une ambiance conviviale.

Heureusement, le soleil s'était invité, les températures se faisaient plus clémentes en milieu de matinée, réchauffant l'ambiance pour tous les participants.

À 15 heures, les plus jeunes entraient en scène : 21 équipes de trois jeunes coureurs ont disputé avec ferveur le mini-trail, clôturant la journée sur une belle note d'énergie et de sourires.

Tout au long du parcours, les **185 bénévoles** ont assuré une organisation sans faille : balisage, ravitaillements, encouragements et accueil ont été salués à l'unanimité par les coureurs : « Des parcours magnifiques et exigeants », « Merci pour l'ambiance, la musique, le repas ; c'était parfait ! »

Autant de témoignages enthousiastes qui confirment l'attachement à l'esprit du Trail des Piqueurs. La musique n'était pas en reste : la fanfare de Saint-Dier-d'Auvergne a rythmé la journée, tandis que le repas, toujours aussi apprécié, réunissait coureurs, bénévoles et accompagnants dans une ambiance festive et chaleureuse. Le Trail continue de séduire, malgré une offre pléthorique d'événements en France. La passion, l'engagement local et la convivialité restent les clés de cette réussite. La dynamique ne faiblit pas, et les prochains rendez-vous sont fixés comme suit :

Assemblée générale : le 24 mai 2025 à 14h, à la salle des fêtes de Saint-Jean-des-Ollières.

Repas des bénévoles : le 15 juin 2025 pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux sans qui l'événement ne pourrait exister.

Sans oublier la prochaine édition du Trail des Piqueurs : le 29 mars 2026.

Aimailleurs

Du 23 au 25 mai, AIMAILLEURS a organisé sa **Fête de la Nature**. Nous avons célébré notamment l'**ORE (Obligation Réelle Environnementale)** signée le 5 mars devant Notaire qui protège la Faune, la Flore et la Fonge du Parc du Centre d'Ailleurs pendant 99 ans ! Une nouvelle tant espérée et si rassurante pour l'avenir qui va notamment faciliter la transition de l'activité du site. Enregistrée au service de la publicité foncière, l'ORE oblige héritiers ou futurs acheteurs à respecter les obligations prises : préservation de l'intégrité des parcelles sans activité humaine néfaste à la faune et à la flore, protection des arbres et particulièrement ceux labellisés Arbres Remarquables de France avec les deux Séquoias géants et le Calocèdre, zéro chimie, zéro artificialisation du sol, zéro construction, extinction des lumières la nuit, zéro exploitation des sols, préservation des zones humides, zéro passage de véhicules motorisés de loisirs, aucun prélèvement d'espèces, zéro dépôt de déchets, entretien et étoffement des haies avec des espèces locales, zéro intervention en période de nidification, maintien des arbres sénescents, pas de camping ni de feux de camp, zéro déboisement, zéro drainage, zéro remblai, circulation sur les chemins balisés... Le respect de ces obligations sera contrôlé chaque année par une association de protection de la Nature. En cas de non-respect, des moyens

humains et financiers seront engagés. Le propriétaire devra ouvrir le parc pour tout contrôle sous peine d'une astreinte financière.



Pour cette Fête de la Nature autour du thème « Mieux cohabiter avec la vie sauvage ici et Ailleurs » et en soutien notamment aux animaux mal aimés, nous avons accueilli l'herpétologue Françoise Serre-Collet qui a exercé au Muséum National d'Histoire Naturelle. La scientifique a notamment animé une conférence tout public sur le thème : « Serpents de France, tordons le cou aux idées fausses ! ».

Autre actualité d'Aimailleurs : Le 7 juin, le Centre d'Ailleurs célébrera la Journée mondiale des martinets et saluera les chauves-souris.

Quoi de neuf à La Villa Saint-Jean ?

L'EHPAD de 57 résidents mène à bien un projet gourmand "Nos Madeleines de Proust", en collaboration avec le Pari des Mutations Urbaines qui a déjà participé à une étude sur l'aménagement du grand jardin en 2023 puis un chantier participatif pour la cour des paulownias en 2024. L'Ehpad souhaitant poursuivre la dynamique de décloisonnement et d'ouverture vers le village, une démarche culino-artistique invitant résidents, habitants et intervenants professionnels est alors mise en oeuvre : recueil des recettes préférées des résidents, balade-récolte avec les enfants suivie d'un goûter madeleine à l'Ehpad, ateliers cuisine expérimentation à l'Ehpad. Deux moments forts dans le projet : un banquet festif fin juin autour des recettes collectées, l'occasion de remercier l'investissement des intervenants communaux Valérie Le Postec et Marianne Chometon ; puis la réalisation d'un calendrier de 12 recettes, qui sera édité par l'imprimerie de Saint-Jean en fin d'année.



L'Ehpad et le PMU ont reçu le soutien financier de Culture & Santé, du FDVA et de la Fondation des Hôpitaux pour cette opération.

Prochain rendez-vous ouvert à tous :

**lectures gourmandes le 25
Juin à 16 H 30**



En mars, les habitants de l'Ehpad ont eu le plaisir de recevoir les animaux de la ferme itinérante "*le p'tit fermier*" de Cunlhat.



Alpagas, chien, cochon, lapin... ont apporté une présence réconfortante et une joyeuse distraction.

La Villa s'anime également lors de la célébration des anniversaires du mois, l'occasion de chanter et même de danser avec ses proches, car un intervenant musical est toujours présent. De même, la présence de divers bénévoles permet des ateliers pâtisserie, couture, jeux de société...



Si vous avez envie de nous rejoindre pour apporter votre contribution à la vie de La Villa, en fonction de vos passions ou compétences (belote, tricot, etc) n'hésitez pas à nous contacter !
04 73 70 93 86 et vsj-accueil@itinova.org



Bibliothèque

Création d'un club de lecture à la bibliothèque

Eve, Daniel, Céline, Jean-Marc, Margot, Simon, Béatrice, les bénévoles de la bibliothèque, ont le plaisir de vous annoncer la naissance du Club de Lecture de Saint-Jean des Ollières.

Dans un esprit de partage et de découverte, il s'agira d'un moment convivial pour présenter, donner envie de lire ou simplement faire connaître toutes sortes d'ouvrages : romans, poésie, livres d'art, d'histoire, cuisine, jardinage, polars, écologie, théâtre, féminisme, récits historiques etc., des livres contemporains, des nouveautés ou des livres plus anciens.

Nous nous réunirons à la bibliothèque une fois par mois le mercredi à 18 h 30.

Les bénévoles présenteront un livre en contexte, pourquoi elles/ils l'ont aimé, en liront un/des extraits. Les livres en question pourront être prêtés

par la bibliothèque, si elle en dispose, ou par leurs propriétaires. Et cela se terminera par un apéritif partagé. S'il fait beau, nous nous installerons sous les arbres.

Première réunion prévue le mercredi 18 Juin.

Pour cette première fois sont prévus : un roman : « Loin de la foule déchaînée » de Thomas Hardy, un polar : « Petite Sale » de Louise Mey et « Des femmes en noir » d'Anne Isabelle Lacassagne. Venez comme vous êtes, avec votre curiosité et, peut-être, avec le livre coup de cœur que vous souhaiteriez partager ultérieurement.



C.C.A.S

Comme chaque année, le CCAS a proposé un repas à nos séniors, à la fin de l'année.

Cinquante six colis ont été distribués pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.



Il s'est déroulé le 14 décembre 2024, à la salle polyvalente. Une cinquantaine de personnes ont répondu à cette invitation.

Ce fût un temps de partage et de convivialité très apprécié des participants. Des danseuses et danseurs ont pu esquisser quelques pas de danse, grâce à la chanteuse choisie pour l'animation musicale.

Merci à notre chef préféré, Paul Courtot et à toute son équipe pour la réussite de ce moment.



Deux plantes rares et patrimoniales découvertes à Saint-Jean-des-Ollières

Deux plantes remarquables, à la fois rares et menacées, ont récemment été observées sur notre commune, témoignant de la richesse naturelle encore bien vivante de nos paysages.

La Gagée des champs (*Gagea villosa*), protégée au niveau national, ressemble à un petit lys jaune. Elle a été découverte en 2021 près du cimetière et ses fleurs réapparaissent fidèlement chaque printemps depuis.



L'Ophrys verdissant (*Ophrys virescens*), une orchidée discrète mais fascinante, a été repérée en avril 2025, en bordure d'un chemin situé en contrebas du bourg.

Ces deux espèces sont classées quasi-menacées en Auvergne, et leur présence ici est d'autant

plus intéressante qu'elles se trouvent isolées, en marge des autres stations connues dans la région.

Ces découvertes confirment que la biodiversité locale est encore préservée. Elles nous encouragent à continuer à l'observer, la comprendre et la protéger, pour que ces trésors naturels puissent être admirés encore longtemps.



©Thibaut Delsinne pour les photos et l'article.

INFOS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h

mercredi 9h - 12h / semaines paires

samedi 9h - 12h / semaines impaires

sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS sur rendez-vous

CONTACT 04 73 70 90 17

secretariat@stjeandesollieres.fr

www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE 04 73 70 68 75 07 66 32 62 20

LE JOURNAL DES PIQUEURS : Bulletin municipal de la commune de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux -
Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : les associations, l'équipe municipale. Photos : droits réservés. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025.

Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.

Rappel

Les activités bruyantes, telles que les travaux de bricolage ou de jardinage, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité, du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité **ne peuvent être effectués que du :**

- **lundi au samedi de 8h30 à 12 h et de 14 heures à 19 h**
- **dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 h**